

Présents : tous les membres sont présents sauf M KADDANI et Mme SELLAM : excusés
Administration : M. Benabdallah, DST.

1. Division de la parcelle S73 sise rue de l'Eglise (délibération n°11)

M. Gressier présente la délibération. Il s'agit d'un toilettage afin de mieux répartir les emprises foncières entre la ville et l'OPH. Les emprises concernent une portion de chaussée et de trottoir. Il est prévu, dans un premier temps, de diviser cette parcelle S73 en 4 lots : D, E, F, G. Puis, dans un second temps, de rétrocéder le lot G de 2 m² à l'OPH.

M. Duvert intervient à propos d'une phrase de la délibération dans laquelle est mentionnée « ...de son intérêt pour l'acquisition auprès de la Commune... ». Il s'interroge sur les raisons de cette délibération alors que cette situation existe depuis plusieurs décennies.

M. Laval et M. Duvert demandent quelles sont les actions ultérieures que compte mener l'OPH et souhaitent que le terme « intérêt » soit modifié.

M. Laval craint que la cession du lot G de 2m² au droit de la banque Société Générale serve à l'extension de la surface bâtie dans le cadre de la cession des commerces par l'OPH.

M. Gressier rappelle que la vente des commerces appartenant à l'OPH n'a pas été réalisée à ce jour.

M. Gressier précise que l'objet de la délibération porte sur l'autorisation à donner au géomètre à déposer auprès des services des impôts les documents d'arpentage en vue de la division de cette parcelle.

A l'issue de l'intervention de M. Gressier, la commission se prononce :

Unanimité.

2. Création d'un syndicat mixte ouvert dénommé « Syndicat d'Etudes Vélib' Métropole » (délibération n°05)

M. Gressier présente la délibération.

Les débats convergent sur l'importance de l'utilisation du vélib' sur le territoire de la ville.

M. Gressier confirme la volonté de l'équipe municipale d'étendre cette démarche sur d'autres lieux tels que la place Verdun...

La commission se prononce :

Unanimité.

3. Modification des statuts du SIGEIF (délibération n°08)

M. Gressier explicite les motifs de cette délibération au regard de la mise en place de la Métropole et des Territoires.

La commission se prononce :

Unanimité.

4. Questions diverses

- Aménagement de l'avenue Kennedy : M. Gressier présente les grandes lignes du projet y compris le tronçon de l'allée de la Voûte (partie supérieure du quai Brossolette). Dans ce secteur, il n'y aura pas d'abattage d'arbres. Après échange, M. Laval confirme son accord pour l'abattage des 80 marronniers malades et souhaite fortement que des platanes soient plantés tout au long de l'avenue Kennedy.
- Mme Cona demande l'installation d'une corbeille en bas de la rue Mermoz, d'un distributeur de sacs pour crottes de chiens.
- Mme Cona informe que le signal sonore dédié à la traversée des mal voyant ne fonctionne pas au droit de la place Verdun et également devant la gare RER.
- Mme Cona relaye une demande de mise en place d'une bande podotactile sur la première marche des escaliers du pont de Joinville au quai Polangis.